

	Prix en € HT	2021
<b>REDEVANCES EAU</b>		
Terme fixe annuel pour tout compteur		42.00
Terme correspondant au volume d'eau consommé (prix par m3)		
Prix au mètre cube d'eau de 0 à 30 m3 annuel		0.55
Prix au mètre cube d'eau de 31 à 150 m3 annuel		1.37
Prix au mètre cube d'eau au-delà de 150 m3 annuel		1.39
Tarif redevance prélèvement de la ressource en eau		0.08
Alimentation en eau potable des communes extérieures conventionnées (délibération du 24 mars 2006), à partir du réseau de Saint-Jean-de-Maurienne : prix par mètre cube d'eau (70%),		
Abonnés des communes extérieures à partir du réseau de Saint-Jean-de-Maurienne: prix par mètre cube d'eau (200 %), plus terme fixe (à titre exceptionnel et provisoire)		
Prise d'eau sur borne de puisage/poteau incendie avec comptabilisation (prix au m3)		1.37
Caution carte d'abonnement pour borne de puisage		25.00
Source de la Fraidière (forfait) : fourniture d'eau non potable pour l'arrosage de jardin		23.64
<b>REDEVANCES ASSAINISSEMENT</b>		
Terme fixe annuel pour tout compteur		25.00
Terme correspondant au volume consommé (prix par m3 sur la base du volume d'eau)		
Prix au mètre cube de 0 à 30 m3 annuel		0.21
Prix au mètre cube de 31 à 150 m3 annuel		1.08
Prix au mètre cube au-delà de 150 m3 annuel		1.13
<b>TRAVAUX</b>		
Forfait d'intervention lors de travaux effectués par le propriétaire dans la limite de 3 M <sup>3</sup> sur une période de 2 mois (abonnement et consommation facturés en plus)		28.50
Forfait d'intervention ouverture ou fermeture du compteur		19.00
Forfait d'intervention arrivée/départ sur RDV de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi		19.00
- en dehors de cet horaire du lundi au vendredi		38.00
- jours fériés et week-end		57.00
Forfait relève supplémentaire à la demande de l'abonné		19.00
Forfait de pose ou dépose du compteur à la demande de l'abonné y compris ouverture ou fermeture		38.00
Fermeture ou ouverture d'un branchement (type vanne sous chaussée ou regard)		38.00
Absence à un rendez-vous sans information préalable du service		19.00
Contrôle de réseau par vidéo caméra, l'heure (deux agents et fourgon vidéo avec mise à disposition du DVD)		176.43
Hydrocureuse (l'heure avec chauffeur + dépotage / prévoir une personne en sus + facturation des matières de vidange le cas échéant )		129.89
Hors périmètre de la commune, sur demande exceptionnelle des communes concernées, majoration aux tarifs ci-dessus (par heure)		43.30
Autres travaux : facturation à l'heure effective (/heure)		38.00
Pelle 5T (l'heure sans chauffeur )		74.28
Scie à sol (journée)		31.84
Feux tricolores (journée)		31.84
Pilonneuse (journée)		21.22
Poste électrosoudure (tarif agent en sus si nécessaire) (journée)		50.00
Machine à percer en charge (journée)		30.00
<b>Recherche de fuite et détection de canalisation</b>		
Recherche sur le terrain (forfait/ajouter tarif horaire des agents et déplacement)		150.00
Déplacement (au km)		1.89
<b>Contrôle de l'assainissement collectif</b>		
Contrôle de conformité des installations intérieures nécessitant enquête de terrain (forfait/ajouter tarif horaire des agents)		60.00
<b>Contrôle des réseaux d'eau potable</b>		
Contrôle de conformité des installations intérieures nécessitant enquête de terrain (forfait/ajouter tarif horaire des agents)		40.00
<b>AMENDES FORFAITAIRES</b>		
Amende forfaitaire pour utilisation illicite de l'eau (y compris puisage au poteau incendie sans autorisation)		250.00
Amende forfaitaire pour bris de scellement		320.00
Amende forfaitaire pour rupture des conduites (par suite de fausses manœuvres ou de non observation des précautions nécessaires aux travaux) : au coût en vigueur de 350 m3 d'eau.		450.00